

## Communication au Conseil communal du 14 décembre 2006

### Terrains de l'ancienne usine Fly : Une bonne nouvelle pour Noël !

**La Municipalité est heureuse de pouvoir enfin vous donner des nouvelles de l'évolution de la situation en ce qui concerne les terrains de l'ancienne usine Fly, terrains occupés depuis maintenant plus de 12 ans par des ruines entachant négativement l'image de la commune.**

**Le terrain de Fly vient d'être vendu à la SVLM (Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés, société anonyme à majorité publique, la majorité des actions étant détenue par l'Etat de Vaud), avec qui la commune de Renens a collaboré pour aboutir à cette issue dont nous nous réjouissons.**

Comme vous le savez, la procédure judiciaire s'est terminée au printemps 2006, avec un créancier reconnu, la Banque Cantonale de Genève, qui a pu ouvrir une procédure par l'Office des faillites, gérante du bien-fonds. Mme Depoisier en avait en juin informé le Conseil communal, se réjouissant de cet aboutissement et annonçant aussi que la Municipalité envisageait un éventuel achat du terrain, afin d'accélérer le processus et d'en être partie prenante.

Ce dossier a été une des priorités de la nouvelle Municipalité, désireuse de voir disparaître cette verue le plus rapidement possible et désireuse aussi de faire le nécessaire pour qu'un projet de qualité se réalise à cet endroit stratégique. C'est finalement une autre option que l'achat directement par la commune qui a été choisie ; soit un partenariat avec la S.V.L.M. dont le but, inscrit dans la loi sur le logement, consiste à acquérir des terrains qui doivent servir à la création d'infrastructures et à l'édification de logements essentiellement à loyers modérés, à préparer ces terrains à leur destination finale, puis à les céder à des collectivités publiques ou sociétés sans buts lucratifs.

Ce partenariat a été choisi et préféré à l'achat direct au vu des investissements financiers et humains nécessaires pour piloter un tel projet, et au vu des priorités de la Municipalité qui sont actuellement le centre de Renens et les projets scolaires tels que la rénovation et l'agrandissement du collège du Léman. Les compétences professionnelles de la SVLM, créée justement pour piloter de tels projets, ont également été une des raisons du choix de la Municipalité.

Nous avons donc conclu avec cette société publique un partenariat impliquant une participation financière de la Commune pour mener la suite du projet. Ce partenariat concrétisé par une Convention, doit être encore soumis à l'approbation de votre Conseil par le dépôt d'un préavis. Le plan de quartier prévoit du logement, du tertiaire, des surfaces artisanales et commerciales. Disons simplement pour l'instant que le but de faire des logements mixtes, diversifiés, et particulièrement du logement pour étudiants, a été partagé avec la SVLM. Nous aurions voulu déposer ce préavis pour cette séance, mais avons dû attendre que la vente de la parcelle à la SVLM soit avalidée, ce qui vient d'être confirmé, aujourd'hui même, après quelques péripéties encore, cette parcelle ayant été convoitée également par des sociétés privées.

Ce projet de préavis est à l'ordre du jour de la séance de la Municipalité de demain. Avec l'accord du bureau, nous vous proposons de le traiter en semi-urgence et de nommer une commission ce soir encore, afin qu'elle puisse siéger et rapporter en janvier. Après 12 ans d'attente, une procédure accélérée de notre Conseil démontrera notre volonté de voir disparaître en 2007 la ruine qui marque l'entrée à Renens, avant de pouvoir passer à la suite du projet.

Renens, le 14 décembre 2006

Marianne Huguenin, Syndique